

## **CGU - Conditions Générales d'Utilisation du service de blogs**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (" CGU ") définissent le cadre légal de la relation entre d'une part France Télévisions et d'autre part tous les Membres (" Membres " ou « Membre » lorsque le contexte permet ou requiert le singulier) au Service de Blogs accessible sur la plate-forme [www.blogedu.tv](http://www.blogedu.tv) et ci-après désigné « le Service de Blogs »

### **Description générale du Service de Blogs**

France Télévisions met à disposition de tout Membre une Plate-forme services Internet sur laquelle il peut créer et gérer un ou plusieurs " Blogs " (site web possédant des Contenus).

Le Membre aura la possibilité de créer gratuitement un ou des Blogs dans la limite de 100 MB de données stockées et 1 Go de bande passante mensuelle. Le Membre édite ses Blogs sous sa seule responsabilité. L'administration du Blog est protégée par un mot de passe et un identifiant. La thématique du Blog devra se situer autour du monde éducatif au sens large.

Le terme " Contenu " (ou " Contenus " lorsque le contexte permet ou requiert le pluriel) signifie toute donnée, information, texte, logiciel, musique, son, photographie, image, graphique, vidéo, message ou autre format électronique existant ou à venir.

France Télévisions est susceptible de mettre en place tout type de publicité sur les Blogs des Membres sans avoir l'obligation de les en aviser.

Le Service comprend les communications à destination du Membre tels que les messages administratifs, la newsletter du Service ainsi que la possibilité d'entrer en relation avec des tiers. France Télévisions ne sera en aucun cas responsable d'éventuels contacts passés entre les Membres et de tels tiers, quels qu'ils soient.

### **Conditions d'inscription au Service de blogs**

Pour devenir Membre (en son nom ou au titre de représentant légal d'une structure) et accéder au Service de blogs, l'internaute doit impérativement :

- être abonné par lui-même ou via un établissement ou organisme dûment habilité à l'être au Service Interactif de Télévision éducative le site.tv  
ou

- être inscrit au Club enseignant via le site [www.curiosphere.tv](http://www.curiosphere.tv)

S'il n'est pas Membre, il devra :

- Remplir le ou les formulaire(s) d'inscription par le renseignement complet et correct des informations décrites dans le ou les formulaire(s) et permettant d'acquérir la qualité de Membre par l'un des moyens ci-dessus décrits. L'inscription au Service de Blogs est gratuite.

Tout Membre doit informer France Télévisions de tout changement des informations de son compte et ce dès que possible. Si France Télévisions prend note que tout ou partie des informations communiquées par le Membre sont erronées, peu précises, pas à jour ou incomplètes, France Télévisions se réserve le droit de fermer le compte du Membre et de bloquer tout nouvel usage du Service de Blogs. L'adresse e-mail renseignée dans le formulaire de création de compte par le Membre doit être joignable en permanence. France Télévisions se réserve le droit de refuser une inscription au Service de Blogs sans donner de raison.

En tout état de cause et une fois la qualité de Membre acquise, il devra :

- Cocher la case « j'ai lu, j'ai compris et j'accepte les conditions générales d'utilisation » qui vaut acceptation de l'intégralité des CGU du Service de Blogs. Le fait de ne pas cocher la case précitée vaut non acceptation de l'intégralité des CGU et ne permet pas l'accès au Service de Blogs.

### **Modification des Conditions Générales d'Utilisation du Service de blogs**

France Télévisions est susceptible de mettre à jour et modifier régulièrement les CGU sans en notifier les Membres.

Les Membres sont invités à vérifier et relire la version la plus à jour des CGU à tout moment à l'adresse suivante :

<http://blogedu.tv/cgu>

En ce qui concerne les modifications des CGU, France Télévisions pourra avertir les Membres par l'affichage d'un écran de démarrage spécifique lors de l'utilisation du Service de Blogs et ce dès la mise en œuvre du changement des CGU. Le fait de ne pas cocher la case "j'ai lu, j'ai compris et j'accepte les conditions générales d'utilisation", met fin automatiquement à l'accès du Membre au Service de Blogs.

### **Conditions d'accès du Service de blogs**

Le Service des Blogs n'est accessible que par les Membres.

France Télévisions ne répondra pas aux demandes effectuées par e-mail de Membres si celles-ci ne sont pas envoyées par le biais de l'adresse e-mail enregistrée dans le compte du Membre.

Le Membre doit disposer de tous les équipements nécessaires à l'établissement d'une connexion au réseau Internet et au Web (World Wide Web), dont notamment un ordinateur, un modem ou autre matériel d'accès, pour son accès à Internet et au Web (World Wide Web) et doit payer les abonnements et autres frais associés à un tel accès.

Le Membre s'engage formellement à ne pas accéder ou tenter d'accéder au Service de Blogs par un autre moyen que par l'interface du Service de Blogs dont il bénéficie en tant que Membre.

Les Membres doivent quitter leur compte à la fin de chacune de leur session.

### **Modifications de Service**

France Télévisions se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le Service de Blogs avec ou sans information préalable aux Membres.

### **Confidentialité**

Chaque Membre est responsable du maintien de la confidentialité de son identifiant et mot de passe du compte qu'il a choisi après avoir renseigné le formulaire d'inscription au Service de Blogs, et reconnaît être totalement responsable des actions réalisées par l'utilisation de son identifiant, de son mot de passe ainsi que de son compte. Le Membre peut changer son mot de passe à tout moment sur le Service de Blogs.

France Télévisions ne peut être tenu responsable de la perte des codes liés au compte du Membre.

Chaque Membre peut accéder à toutes ses informations personnelles et les modifier.

Tout Contenu, information, texte, image, donnée, son ou fichier multimédia déposé par le Membre sur la Plateforme de Blogs peut être partagé avec d'autres Membres, personnes et donc rendu public et ouvert à tous les utilisateurs de l'Internet et du Web (World Wide Web).

La politique de France Télévisions vise au respect de la confidentialité des Membres.

France Télévisions et ses partenaires respectent strictement les règlements sur la protection de données personnelles et notamment les dispositions contenues aux articles 32 et suivants de la Loi du 6 janvier 1978.

### **Propriété intellectuelle – Utilisation des contenus**

- Le Membre reconnaît que les Blogs et le Service de Blogs peuvent contenir des publicités, informations, éléments graphiques, signes distinctifs tels que logos, marques, protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle ou tout autre droit.

En conséquence, aucun de ces éléments ne pourra être copié, reproduit, modifié, réédité, chargé, dénaturé,

transmis ou distribué de quelque manière que ce soit, quelque soit le support, de façon partielle ou intégrale sans l'accord préalable de France Télévisions.

- Les Membres garantissent à France Télévisions qu'ils disposent des droits nécessaires à la publication et / ou au partage des Contenus qu'ils déposent sur le Service de blogs et /ou sur leurs blogs. Par droits, on entend les droits relevant du Code de la Propriété Intellectuelle, notamment les droits d'auteur (droit de reproduction, de représentation, de diffusion) le droit des Marques, des dessins et modèles sur tout support existant ou à venir. En aucun cas, la responsabilité de France Télévisions ne pourra être engagée par un Tiers dans le cas où le Membre ne posséderait pas tous les droits afférents aux Contenus publiés.

Les Membres autorisent France Télévisions à exploiter ses contenus publiés sur son Blog, sur tout autre support, notamment dans le cadre de la promotion du Service de Blog, par tous procédés existants ou à développer, partiellement ou intégralement et pour toute la durée de la protection légale.

Le Membre reconnaît que toutes ses publications de contenus ou hors contenus tels que les design de tout type, structures de pages, scripts, codes, fonctions, javascripts, éléments de navigation, insérées dans un espace de la Plate-forme de Service de Blogs et donc accessibles publiquement, confèrent aux autres Membres la faculté d'utiliser librement, de façon illimitée, et non exclusive ces éléments totalement ou partiellement au sein de la Plate-forme de Service de blogs.

#### **Obligation du Membre – Modération & Contenus**

Chaque Membre, créateur d'un Blog est tenu responsable et assume la gestion du contenu publié sur son Blog. En outre chaque Membre effectuera une vérification a priori des commentaires mis en ligne par les contributeurs. En conséquence, chaque Membre garantit que les contenus qu'il publie sur son Blog, ainsi que les commentaires validés par lui soient en conformité avec les lois et règlements en vigueur et notamment :

- ne portent pas atteinte ou ne soient pas contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ou ne puissent pas heurter la sensibilité des mineurs,
- ne revêt pas un caractère diffamatoire (imputation d'un fait portant atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne physique ou morale, ou du corps auquel le fait est imputé)
- ne revêt pas un caractère injurieux (expression outrageante, terme de mépris ou invective)
- ne portent pas atteinte de quelque manière que ce soit aux droits à la réputation, à la vie privée et à l'image, conformément aux dispositions de l'article 9 du code civil.
- ne présentent pas de caractère pornographique ou pédophile,
- ne proposent pas la vente, le don ou l'échange de biens volés ou issus d'un détournement, d'une escroquerie, d'un abus de confiance ou de toute autre infraction pénale,
- n'incitent pas à la haine, à la violence, au suicide, au racisme, à l'antisémitisme, à la xénophobie, à l'homophobie,
- ne fassent pas l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité au sens de l'article 225-1 et s. du Code Pénal,
- n'encourage ou n'incite à la commission de crimes, délits, actes de terrorisme ou à la consommation de substances interdites ou incitant au suicide.
- ne portent pas atteinte à la sécurité ou à l'intégrité d'un Etat ou d'un territoire, quel qu'il soit,
- ne permettent pas à des tiers de se procurer des logiciels piratés ou des numéros de série de logiciels, ou contiennent un virus ou tout autre code informatique, fichier ou programme conçu pour interrompre, détruire ou limiter le fonctionnement de tout logiciel, matériel ou équipement télécom ;
- porte atteinte à une disposition contractuelle, relation commerciale bien établie ou accord de confidentialité qui notamment aurait été contractés avec France Télévisions ou le GIE [lesite.tv](http://lesite.tv).
- ne porte atteinte à un quelconque droit de la personnalité, droit d'auteurs, droit voisins et au droit des marques.

En outre, chaque Membre s'engage à ne pas :

- mettre de matériel à caractère publicitaire sur son Blog,
- pratiquer une activité commerciale par l'intermédiaire de son Blog
- Ne pas émettre de Contenus portant atteinte à l'image de France Télévisions ou de ses éventuels partenaires.
- Informer immédiatement France Télévisions par courrier électronique, à l'adresse [support@blogedu.tv](mailto:support@blogedu.tv) de toute plainte, ou actions de tiers concernant le contenu de son Blog.
- Communiquer à France Télévisions toute information relative à un Contenu présumé contraire aux règles de bonne conduite.

Enfin, chaque Membre s'engage à faire ses meilleurs efforts pour ne pas émettre de Contenus comportant :

- Des propos grossiers et obscènes
- Des messages incompréhensibles
- Des insultes personnelles entre Membres
- Des « procès » conduits par un ou plusieurs Membres
- Des spéculations ou révélations à propos de l'identité de tel Membre
- Des numéros de téléphone et les adresses postales, dans le souci d'éviter tout harcèlement ultérieur

### **Responsabilité**

France Télévisions décline toute responsabilité concernant les Contenus publiés par le Membre. Elle n'exerce pas de vérification a priori des contenus.

Toutefois, France Télévisions se réserve le droit de suspendre, refuser ou retirer, à tout moment et sans mise en demeure, l'accès et la diffusion de tout ou partie d'un Blog et notamment si celui ci contrevenait aux lois et règlements en vigueur, et de demander au Membre de supprimer un Contenu manifestement contraire aux règles de conduite ou faisant l'objet de réclamation par des tiers.

Ni France Télévisions ni ses fournisseurs ne sont responsables vis à vis d'un Membre ou d'un tiers d'un quelconque dommage qu'il soit direct, indirect, spécial, accidentel ou une conséquence (incluant les dommages d'interruption ou assimilés), intervenant suite à l'utilisation ou à l'impossibilité d'utiliser le Service de blogs ou ces CGU .

France Télévisions ne pourra être considéré comme responsable de la perte ou de l'altération des fichiers ou données que le Membre transfère sur son Blog. Le Membre accepte de transférer ces données et fichiers sous sa seule responsabilité.

France Télévisions se garde le droit, à sa convenance, de limiter le nombre de Blogs par Membre pour éviter tout usage abusif du Service de blogs.

Le Membre reconnaît explicitement et accepte que :

- France Télévisions ne puisse en aucun cas être responsable ou tenu responsable des Contenus que le Membre a publiés quant à leur possible caractère illicite ou illégal. Par conséquent, le Membre reconnaît explicitement et accepte que ceux –ci relèvent de sa seule responsabilité..

Par ailleurs, le Membre s'engage à ne pas :

- se faire passer pour une autre personne ou entité, y compris et de façon non limitative, pour un représentant officiel de France Télévisions, un animateur et/ou modérateur du Service de Blogs de France Télévisions ou un partenaire du Service ;
- se comporter d'une façon qui pourrait entraîner la limitation ou l'impossibilité d'utilisation et de jouissance du Service de Blogs et des Blogs pour quelque personne et ou Membre que ce soit ;
- manipuler des identifiants dans le but de dissimuler l'origine de toute information ou Contenu transmis via le Service de Blogs ;

- représenter France Télévisions ou le Service De Blogs ou un quelconque de ses partenaires, sauf autorisation expresse donnée par France Télévisions

- accéder au compte d'un autre Membre et à ne pas utiliser et / ou modifier n'importe quel Contenu / commentaire ou tout autre information de l'autre Membre ;

Le Membre s'engage à informer dans les plus brefs délais France Télévisions de :

- toute utilisation non autorisée, frauduleuse ou anormale de son compte

- toute autre infraction à la sécurité du Service de Blogs portée à la connaissance ou connue par le Membre

### **Garantie**

France Télévisions ne garantit pas que les fonctions contenues dans la Plateforme du Service de Blogs répondent aux exigences des Membres ou que le fonctionnement de la Plateforme soit ininterrompu, rapide, sécurisé, pleinement compatible avec les systèmes matériels et logiciels du Membre, sans erreur ou dénué de mauvais code ou de transmission de mauvais code.

Par " mauvais code " nous désignons tout programme ou code visant à contaminer d'autres programmes, données, consommer anormalement les ressources machine de l'ordinateur, modifier, détruire, enregistrer ou transmettre des données, ou de façon générale à détourner le fonctionnement normal de l'ordinateur, de son environnement ou de son réseau, incluant les virus, les systèmes de " Cheval de Troie ", les vers, les bombes logiques et assimilés.

France Télévisions ne donne aucune garantie quant à l'exactitude et la fiabilité des informations obtenues par le biais du Service de Blogs. France Télévisions ne garantit pas que les défauts du logiciel sur lequel est développé le service de Blogs soient corrigés.

Le Membre reconnaît expressément utiliser le Service à ses propres risques.

Le Membre assume la totale responsabilité de son choix du Service de Blogs pour atteindre les résultats attendus de son utilisation. Le Membre assume également entièrement le risque en terme de qualité et de performance du Service de Blogs.

En cas de défectuosité du Service, le Membre assume l'intégralité des coûts d'entretien, de réparation ou de correction de ses propres matériels et logiciels.

France Télévisions ne donne aucune garantie concernant la qualité ou l'altération possible des transmissions de données.

France Télévisions n'est pas responsable du Contenu des bannières publicitaires ou de tout autres Contenu externe fourni directement ou non par d'autres sites web.

Garantie limitée dans le temps : France Télévisions ne s'engage aucunement sur une durée de fourniture du Service. Par ailleurs, France Télévisions se réserve le droit de ne plus offrir gratuitement certains Services qui l'auraient été et ce pour des raisons économiques.

### **Indemnité**

Le Membre accepte d'indemniser France Télévisions et de la garantir contre toute plainte ou réclamation, y compris dans le cas de frais d'avocat générés, émanant par tout autre Membre out tout tiers du fait du Contenu publié sur son Blog.

Tout Membre renonce à poursuivre France Télévisions suite à un problème ou dommage causé par l'utilisation du Service de Blogs, de sa connexion ou par un autre Membre en violation des CGU.

### **Arrêt de l'accord**

L'accord légal liant France Télévisions et le Membre prend automatiquement fin si le Membre ne respecte pas les obligations décrites dans les CGU. Aucun avertissement ou information de la part de France Télévisions

n'est nécessaire pour signifier l'arrêt de cet accord. Le Membre ne pourra alors plus accéder à ses Blogs et toute les informations personnelles du Membre et ses Contenus pourront soit être effacés par France Télévisions soient interdits d'accès à tout tiers.

Dans ce cas, l'effet sera immédiat. France Télévisions n'endosse aucune responsabilité envers les Membres ou tiers pour les informations et Contenus qui seraient ainsi effacés et donc perdus.

#### **Interprétation – litiges**

Si une partie quelconque des CGU devait s'avérer illégale, invalide ou inapplicable, le terme ou les termes en question seraient effacés des CGU et les termes restants subsisteraient et garderaient leur pleine force et leur plein effet et continueraient à être applicables.

Ces CGU sont placées sous l'autorité de la législation Française. Tout désaccord ou conflit qui ne se règle pas par la voie amiable relève de la juridiction des tribunaux compétents de Paris.